



Austin, le samedi 27 mars 2021

Madame Lisette Maillé
Mairesse
Municipalité d'Austin
21, chemin Millington
Austin (Québec)
JOB 1B0

cc. Bernard Jeansonne, Conseiller municipal, Comité de voirie
Jean de Blois, Président du Comité consultatif en environnement
Jean-Claude Duff, Président du Comité consultatif d'urbanisme

Objet : Projet de désenclavement du secteur du lac des Sittelles

Madame la Mairesse,

Nous avons été informés via l'infolettre du 1^{er} trimestre 2021 de l'intention de la municipalité d'Austin de relier le chemin du lac des Sittelles au chemin Galvin ou au chemin Clark en passant par le lot 5 383 984.

Nous comprenons que ce projet a pour but de désenclaver le secteur du lac des Sittelles qui a subi un développement intensif de plusieurs centaines de lots dans le passé, créant ainsi un enjeu de sécurité pour ce secteur.

Attendu qu'un tel projet aurait pour effet:

- de détruire et traverser des milieux naturels boisés d'une valeur écologique indéniable et augmenter la pression environnementale sur des zones sensibles telles que le marais situé au sud-est du lot numéro 5 383 984, et le lac Peasley¹;
- de couper ou entraver de façon importante des corridors naturels essentiels à la riche vie faunique du secteur², reliant lacs, nombreux petits cours d'eau, zones marécageuses, et collines avoisinants, incluant la réserve écologique située immédiatement à l'ouest du secteur concerné, créée tout récemment par l'organisme de conservation Corridor Appalachien;
- d'augmenter significativement le potentiel de développement résidentiel dans le secteur du chemin Galvin en connectant le chemin Galvin directement ou en rendant la connexion possible dans le futur, condamnant à terme le secteur à voir augmenter encore davantage la pression sur ses milieux naturels³;



- d'augmenter considérablement la circulation dans le secteur du lac Peasley et de ses affluents, incluant des zones sensibles à l'érosion constituant des sources persistantes de sédiment vers le lac. L'augmentation de la circulation sur le chemin Galvin ainsi que sur certains segments du chemin du lac des Sittelles poserait de plus un nouvel enjeu de sécurité pour les riverains et constituerait une source majeure de bruit, de poussière et autres nuisances.

Nous avons choisi de vivre dans la municipalité d'Austin et avons spécifiquement décidé de nous établir dans ce secteur en raison de la qualité de son environnement naturel et de la quiétude qui le caractérise. Alors que notre Association, avec le soutien de la municipalité, œuvre activement depuis 2005 à la protection du lac Peasley et de son environnement, le projet de désenclavement du lac des Sittelles fait planer la menace d'un recul majeur.

Nous sommes déterminés à préserver l'environnement et la qualité de vie du secteur. Il serait déplorable de créer de nouveaux dégâts irréversibles en cherchant à réparer des erreurs du passé.

En toute cohérence, nous nous opposons fermement au présent projet de désenclavement du lac des Sittelles passant par le lot 5 383 984 et demandons que toute démarche visant à trouver une solution au problème de désenclavement fasse l'objet d'études d'impact complètes couvrant, entre autres choses, les enjeux mentionnés ci-haut, que ces études soient rendues publiques, et que les solutions envisagées fassent l'objet de consultations publiques.

Nous sommes disposés à discuter de la question avec vous et avec les responsables de ce dossier à la municipalité afin d'explorer les pistes de solutions qui permettront de désenclaver le lac de Sittelles tout en protégeant le milieu sensible du lac Peasley.

Veuillez agréer, madame la Mairesse, nos salutations les plus cordiales.

Signé par

Le comité exécutif de l'Association des propriétaires riverains pour la protection et la conservation du lac Peasley et de ses affluents

Les membres du comité, à l'unanimité :

Renée Bourque-Scully
Jean de Blois
Pierre Guérin
Jacquelin Jolette
Daniel Messier
Francis Normandin



Notes :

1. Les diverses études réalisées au cours des dernières années démontrent que le lac Peasley présente les caractéristiques d'un lac eutrophe (vieillissant), par conséquent très sensible aux apports en sédiment, en phosphore et en azote, et sujet à un accroissement soutenu du couvert de plantes aquatiques. Voir sur www.lac-peasley.com :
 - a. Inventaire de plantes aquatiques du lac Peasley, été 2017
 - b. Diagnostic environnemental global du bassin versant du lac Peasley, Juin 2009
 - c. État de santé du lac Peasley, avril 2006

2. Des inventaires écologiques récents effectués par Corridor Appalachien sur le territoire adjacent et comparable au secteur concerné ont permis de recenser plusieurs mammifères dont le castor du Canada, le cerf de Virginie, le coyote, l'écureuil roux, l'ours noir, le porc-épic d'Amérique et le tamia rayé. En plus de recenser 44 espèces d'oiseaux, dont 14 sont jugées prioritaires par le Service canadien de la faune (SCF). Parmi ces espèces, on note la présence du pioui de l'Est, une espèce désignée préoccupante au Canada en raison du déclin majeur subi par ses populations. Les biologistes ont aussi confirmé la présence d'une douzaine d'espèces d'amphibiens et d'espèces floristiques dont certaines sont désignées vulnérables au Québec, ou en voie de disparition au Canada. Source : Corridor Appalachien (www.corridorappalachien.ca)

3. Ceci inclut la pression sur le lac Peasley au niveau des eaux usées qui résulterait d'un nouveau développement. Les systèmes de traitement des eaux individuels ne sont jamais parfaits et ceux-ci contribuent à l'apport de phosphore dans les lacs.

4. Par exemple, le segment de chemin traversant les 56, 58, 60 et 62 Galvin, de par son emplacement, sa topographie et sa configuration, présente des problèmes persistants d'érosion causant des apports de sédiment au lac Peasley, de même que des enjeux de sécurité routière (i.e. pertes de contrôle, dérapages...) qui seraient exacerbés par une augmentation de la circulation.